



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 Juin 2018**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 10

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, SERPINET Claude, POINT Bruno et PONS Eve.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, GUEDENET Brigitte, MOLLY-MITTON Anne, GIRIER Laurent.

Mme METAY donne pouvoir de vote à M GUILLOT
Bruno DANNONAY a été nommé secrétaire de séance.

2018D033 DECISION INDIVIDUELLE

NATURE	NUMERO	DATE DE SIGNATURE
Droit de préemption LECOMTE	2018DI006	11/05/2018

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Pour copie conforme
A St-Barthélémy le 18/06/2018
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 Juin 2018**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 10

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, SERPINET Claude, POINT Bruno et PONS Eve.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, GUEDENET Brigitte, MOLLY-MITTON Anne, GIRIER Laurent.

Mme METAY donne pouvoir de vote à M GUILLOT
Bruno DANNONAY a été nommé secrétaire de séance.

2018D034 Désignation Délégué à la protection des données personnelles (DPO : Data Protection Officer)

M le Maire informe le Conseil qu'il est désormais obligatoire depuis le 25 Mai 2018 de nommer en vertu d'une directive européenne un délégué à la protection des données dans chaque collectivité.

Il indique que cette nomination fait l'objet d'un arrêté et ne relève pas du régime de la délibération.

Il indique à titre informatif qu'il nomme Mme Jenny AVENIER, Attaché territorial titulaire, déléguée à la protection des données pour la commune de SAINT BARTHELEMY.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Pour copie conforme
A St-Barthélémy le 18/06/2018
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 Juin 2018**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 10

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, SERPINET Claude, POINT Bruno et PONS Eve.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, GUEDENET Brigitte, MOLLY-MITTON Anne, GIRIER Laurent.

Mme METAY donne pouvoir de vote à M GUILLOT
Bruno DANNONAY a été nommé secrétaire de séance.

2018D037 Projet de videoprotection

M BECT, Maire, présente à l'assemblée les possibilités de financement évoquées lors de la conférence territoriale du 7 juin dernier, notamment en matière de videoprotection.

Monsieur le Maire expose les avantages liés à la mise en place d'un tel dispositif en différents points stratégiques de la commune.

Il détaille le processus envisagé : lieu de l'implantation, type de matériel utilisé, conservation et visionnage des données recueillies ...

Il propose au Conseil Municipal de faire établir différentes offres de prix et de constituer, le cas échéant un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère.

Il demande au Conseil de se prononcer,

Le Conseil après échanges,

APPROUVE la proposition de M BECT

CHARGE M le Maire de faire établir des devis par des entreprises spécialisées dans ce type d'installation

SOLLICITE le Conseil Départemental de l'Isère au titre de la dotation territoriale

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Pour copie conforme
A St-Barthélemy le 18/06/2018
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 Juin 2018**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 10

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, SERPINET Claude, POINT Bruno et PONS Eve.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, GUEDENET Brigitte, MOLLY-MITTON Anne, GIRIER Laurent.

Mme METAY donne pouvoir de vote à M GUILLOT Bruno DANNONAY a été nommé secrétaire de séance.

2018D038 Règlement du cimetière

M DANNONAY rappelle au Conseil la discussion tenue lors de la dernière séance au sujet du projet de règlement du cimetière communal.

Il donne lecture du dit règlement à l'assemblée et lui demande de se prononcer.

Le Conseil après échange,

VALIDE le règlement tel que présenté par M DANNONAY

DIT que celui-ci est annexé à la présente

PRECISE que les tarifs de concession, concernant la partie columbarium, qui sera prochainement réalisée seront fixés ultérieurement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que
Pour copie conforme
A St-Barthélémy le 18/06/2018
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 Juin 2018**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 10

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, SERPINET Claude, POINT Bruno et PONS Eve.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, GUEDENET Brigitte, MOLLY-MITTON Anne, GIRIER Laurent.

Mme METAY donne pouvoir de vote à M GUILLOT
Bruno DANNONAY a été nommé secrétaire de séance.

*2018D040 PRIX ACQUISITIONS FONCIERES SYLVANT et BRAME
ROUTE DE PISIEU*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la séance du 6 mars 2013 lors de laquelle le Conseil Municipal avait accepté le principe d'une acquisition foncière concernant les parcelles cadastrées AK 9 10 et 24, appartenant aux consorts BRAME et SYLVANT, afin de sécuriser un virage situé Route de Pisieu, face à la propriété ARPHANT.

Il explique que les actes de vente sont à ce jour en cours de rédaction, et qu'il convient compte tenu de l'importance du délai qui s'est écoulé, d'actualiser les conditions financières relatives à cette transaction.

Le Conseil après échange,

CONSIDERANT le caractère agricole de la zone concernée

FIXE le montant de ces acquisitions à 50 centimes d'euros le m²

AUTORISE M le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que
Pour copie conforme
A St-Barthélemy le 18/06/2018
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 Juin 2018**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 10

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, SERPINET Claude, POINT Bruno et PONS Eve.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, GUEDENET Brigitte, MOLLY-MITTON Anne, GIRIER Laurent.

Mme METAY donne pouvoir de vote à M GUILLOT
Bruno DANNONAY a été nommé secrétaire de séance.

2018D036 Rétrocession terrains Syndicat BLV

M BECT expose au Conseil le projet de rétrocession au syndicat hydraulique BLV des parcelles cadastrées ZE 1, 2 et 11 situées en bordure du canal déversoir en limite avec la commune de Beaurepaire.

Il précise que ces parcelles permettent de passer le long du canal afin de réaliser son entretien. Celui-ci étant assuré par le syndicat BLV, M BECT indique qu'il convient de rétrocéder à titre gratuit les dites parcelles au syndicat.

Il propose au Conseil de se prononcer sur cette affaire,

Le Conseil après échange,

CONSIDERANT le prochain transfert des compétences GEMAPI

ACCEPTE le principe de cette rétrocession au syndicat BLV

DIT que les frais de géomètre et de notaire seront partagés entre le syndicat BLV et la commune de SAINT BARTHELEMY

CHARGE M le Maire des formalités afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 18/06/2018

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 Juin 2018**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 10

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, SERPINET Claude, POINT Bruno et PONS Eve.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, GUEDENET Brigitte, MOLLY-MITTON Anne, GIRIER Laurent.

Mme METAY donne pouvoir de vote à M GUILLOT
Bruno DANNONAY a été nommé secrétaire de séance.

2018D035 ADMISSION EN NON VALEUR

Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 6 juin 2018, M BECT propose d'admettre en non valeur les recettes détaillées ci-après, le recouvrement de ces dettes s'étant avéré infructueux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants:

- | | |
|--|------------------|
| - n°104 de l'exercice 2013, cantine Septembre enfants BENSALAH | Montant 16 euros |
| - n°de rôle R-12-6 de l'exercice 2013, cantine BERTHIER Maud | Montant 72 euros |
| - n°de rôle R-10-6 de l'exercice 2013, cantine BERTHIER Maud | Montant 80 euros |
| - n°de rôle R-3-6 de l'exercice 2014, cantine BERTHIER Maud | Montant 72 euros |

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **240 euros**

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que d'...
Pour copie conforme
A St-Barthélemy le 18/06/2018
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 Juin 2018**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 10

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, SERPINET Claude, POINT Bruno et PONS Eve.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, GUEDENET Brigitte, MOLLY-MITTON Anne, GIRIER Laurent.

Mme METAY donne pouvoir de vote à M GUILLOT Bruno DANNONAY a été nommé secrétaire de séance.

2018D041 DROIT DE PREEMPTION

Monsieur le Maire fait part au Conseil du droit de préemption qu'il peut faire valoir sur la propriété de Mme ITHIER Marie-Roberte cadastrée AL 117 et AL 96, sise 988 Route de Beaurepaire.

Le Conseil après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas préempter.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Pour copie conforme
A St-Barthélémy le 18/06/2018
Le Maire, Gérard BECT

